



ECOFORUM



SORBUS



Neuchâtel, le 8 mai 2012

Aux représentants des médias

Position des associations de protection de la nature au sujet du concours d'architecture organisé par la chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie (CNCI).

Les associations mentionnées ci-dessous ont pris connaissance du résultat du concours d'idées organisé par la chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie, dont le périmètre s'étend très largement dans la forêt de Chaumont. Bien que certains projets présentent un intérêt architectural indéniable, nos associations sont totalement opposées à toute construction en forêt, en vertu du principe de protection de la forêt inscrit dans la loi et en raison de l'extrême importance de cette forêt pour la biodiversité et le délassement de la population.

Les forêts du pied du Jura et la forêt communale de Neuchâtel en particulier sont très importantes du point de vue de la biodiversité. Nous en voulons pour preuve les nombreuses espèces et associations végétales rares qu'elles abritent. Certaines d'entre elles sont protégées par les législations suisse et européenne. La Ville de Neuchâtel a d'ailleurs reçu en 2004 le prix Emeraude pour sa gestion exemplaire de la forêt de Chaumont.

La récente enquête menée par l'office fédéral de l'environnement www.bafu.admin.ch montre que 95 % de la population suisse apprécie la forêt comme lieu de détente, est très consciente de son importance tant pour la production de bois, que comme habitat pour la faune et la flore ou pour la purification de l'eau et de l'air. Elle se montre très attachée à sa protection, puisque près de 85 % des sondés se prononcent contre un assouplissement de l'interdiction de défricher.

En outre, il est possible de loger 8000 personnes supplémentaires en ville de Neuchâtel, uniquement en utilisant la zone à bâtir existante. (source : http://www.ecoparc.ch/fileadmin/user_upload/resources/Forum11d_2Neuhaus_web.pdf).

L'éventualité d'un défrichement de la forêt communale n'est donc pas à l'ordre du jour. Le projet de la CNCI doit donc rester ce qu'il est véritablement: un concours d'idées, qui resteront à l'état de concepts tant qu'elles impliqueront une atteinte à la forêt.

Les associations signataires :

ASPO/BirdLife Suisse, La Sauge, 1588 Cudrefin

Ecoforum, c/o Frédéric Cuche, Au Village, 2058 Le Pâquier

HabitatDurable, Case postale 485, 2002 Neuchâtel

Nos Oiseaux, c/o Didier Gobbo, chemin de Serroue 1, 2037 Montmollin

Pro Natura Neuchâtel, Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel

Sorbus, Av. des Cadolles 4a, 2000 Neuchâtel

WWF Neuchâtel, Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel 032 969 26 46 wwf-ne@net2000.ch (adresse de contact le matin du 8 au 10 mai)